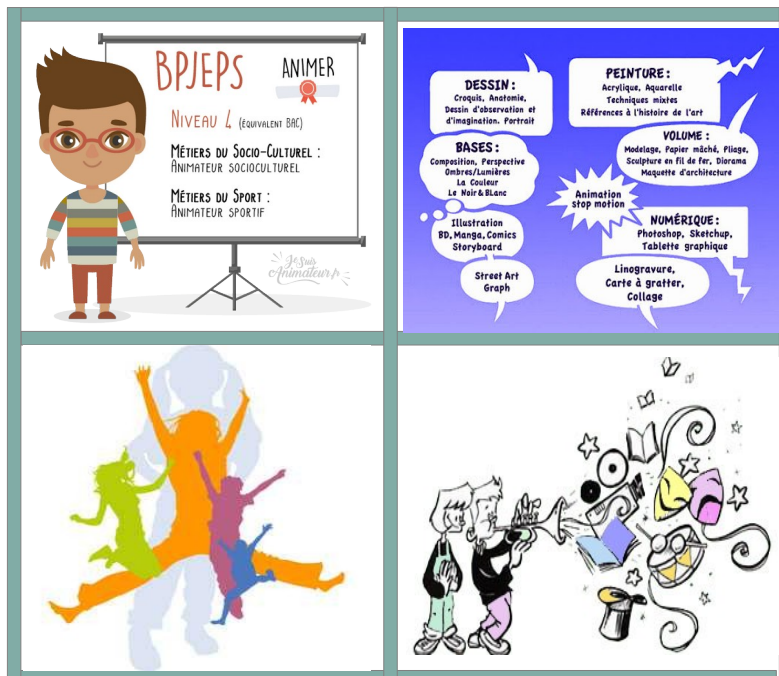




## Livret action de formation

# BPJEPS « Loisirs Tous Publics »



CFPPA du Morvan

Rue Pierre Mendès France  
58120 CHATEAU-CHINON  
: 03.86.79.49.30  
Fax : 03.86.79.44.93

mail : [cfppa.chateau-chinon@educagri.fr](mailto:cfppa.chateau-chinon@educagri.fr)



# Sommaire

A.Le contenu de la formation.....	3
1.Les objectifs visés.....	3
2.Les modalités pédagogiques.....	3
3.Les ressources pédagogiques à disposition.....	3
B.L'organisation de la formation.....	3
1.Le cadre institutionnel.....	3
2.La durée de l'action exprimée a minima en heures (stages et entreprises).....	3
3.L'individualisation du dispositif.....	3
4.Les personnes ressources (organigramme + référents pédagogiques + référent handicap + référents administratifs).....	3
5.Représentation des stagiaires dans les instances de l'EPL (délégués).....	3

## . Le contenu de la formation

### 1. Les objectifs visés :

- Acquérir les compétences d'animation
- Améliorer les aptitudes à animer
- Connaître le secteur professionnel de l'animation et des publics
- Accélérer l'insertion dans la vie professionnelle
- Développer des compétences en **animation sociale**

### 2. Les modalités pédagogiques :

#### **En Centre**

<u>BLOC1/UC1 Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure</u>				
<b>Bloc1</b>	<b>module</b>	<b>Contenus en Centre de Formation</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Heures</b>
<b>238 heures en centre</b>	<b>M1-1 Accueil Communication 80,5h</b>	Accueil /Positionnement/Bilan	Pascal R/Béatrice M	17,5h
		Communication écrite et argumentation/TRE	Pascal PIEDS FERRES	14h
		FOAD		14h
		Positionnement informatique	Marese OUTREQUIN	3,5h
	<b>M1-2 Contexte professionnel 70h</b>	Communication informatique et bureautique FOAD	Marese OUTREQUIN	24,5h 7h
		Les structures d'animation (collectivités, associations...) cadre général	Béatrice MOREL	17,5h
		Droit du travail, conventions collectives, conditions de travail	Pascal PIEDS FERRES	7h
		Présentation de sa structure	Pascal ROUSSEL	7h
		Sociologie de la famille	Intervenants DE	3,5h
		Préparation à l'alternance	Pascal ROUSSEL	10,5h
	<b>M1-3 Immersion Certification 17,5h</b>	Journées formateurs référents	Béatrice M/Pascal R	28h
		Découverte autres structures et autres publics Certification	immersion	14h 3,5h
	<b>M1-4 Connaissance des publics 70h</b>	Public adultes/familles	Eric TESNIER	7h
		Public en situation de handicap	Dominique GIRARD	21h
		Public porteur de handicap et insertion	Frédéric LAVALETTE	7h
		Publics socialement défavorisés	Dominique OVIDE FCS58	7h
		Public enfance-jeunesse	Professionnel	7h
		Public personnes âgées	Martine MATHIEU	10,5h
		Public migrants – histoire, cause, situation, prise en charge de l'immigration en France	Nadia ABADI	3,5h

## BLOC2/UC2 – Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

<b>Bloc 2</b>	<b>modules</b>	<b>Contenus en Centre de Formation</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Heures</b>
133 heures en centre	<b>M2-1 Concevoir un projet d'animation</b> 49h	Etude de territoire , organisation administrative, institutionnelle	Pascal PIEDS FERRES	10,5h
		Comprendre, analyser et créer un budget	Léla PINCHON	14h
		Certification	Evaluateurs	3,5h
		Préparation épreuves certificatives	B MOREL	14h
		Développement durable	Pascal PIEDS FERRES	3,5h
	<b>M2-2 Méthodologie de Projet</b> 84h	Le projet dans son environnement	Pascal PIEDS FERRES	7h
		Conception du projet/ évaluation/ communication. Etude de la méthodologie de projet	Pascal PIEDS FERRES	7h
		Organisation et définition des objectifs	Pascal PIEDS FERRES	7h
		Mise en œuvre du projet , avec son cycle d'animation	Pascal PIEDS FERRES	28h
		Evaluation et rédaction du dossier final	Pascal ROUSSEL	35h

## BLOC3/UC3 Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs (acm)

<b>UC3</b>	<b>module</b>	<b>Contenus en Centre de Formation</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Heures</b>
182 heures en centre	<b>M3-1 Organiser et gérer son action</b> 31,5h	Connaissance de soi/dynamique de groupe	Maryline THAVOT	14h
		Analyse de la pratique professionnelle	Maryline THAVOT	14h
		Le travail en équipe	Frédéric LAVALETTE	3,5h
	<b>M3-2 Encadrer un groupe</b> 45,5h	Fiche de séance d'animation ( de l'identification des besoins aux outils d'évaluation) Rédaction de fiches de séances et mise en œuvre	Pascal ROUSSEL	3,5h 3,5 h
		Pédagogie de l'animation sociale Préparation de la certification	Marielle CARENZI DUVAL Béatrice MOREL	14h 3,5h
		Posture de l'animateur ( poser sa voix, occuper l'espace) et communication	Bénédicte AUBAILLY	14h
		Prévention des risques et sécurité des publics	Stéphanie MASSARI	7h
	<b>M3-3 Gérer les conflits</b> 28h	Gestion de groupe/des conflits (régulation non violente)	Béatrice MOREL	28h

### BLOC3/UC3 Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs (acm)

<b>M3-4 Accueillir les publics 31,5h</b>	Sociologie : individu/familles/autonomie	Charlys BLONDEAU	7h
	Atelier création, rencontres pro	Pascal Pieds-Ferrés	10,5h
	Projet insertion et PAI, notion d'inclusion	Frédéric LAVALETTE	3,5h
	Accueil Public Jeunes Majeurs	Eric TESNIER	3,5h
	Le projet éducatif	Béatrice MOREL	3,5h
	Le projet pédagogique	Béatrice MOREL	3,5h
	Le budget d'un séjour	Béatrice MOREL	3,5h
	Le suivi administratif	Clément DUCHASSIN	3,5h
	Constituer son équipe	Béatrice MOREL	7h
	Animer l'équipe	Béatrice MOREL	7h
	La réglementation des mineurs	Clément DUCHASSIN	3,5
	Mini-séjours, intégration, gestion des locaux, économat	Clément DUCHASSIN	3,5
	Préparation dossier DACM	Béatrice MOREL	21

### BLOC4/UC4 - Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics »

<b>Bloc 4</b>	<b>modules</b>	<b>Contenus en Centre de Formation</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Heures</b>
<b>112 heures en centre</b>	<b>M4-1 Connaissance du secteur professionnel 24,5h</b>	Présentation et définition du métier d'animateur social	Frédéric LAVALETTE	3,5h
		Actions et rôles des différents acteurs du territoire Rôles, missions et compétences des partenaires	Pascal PIEDS FERRES	14 h
		Philosophie de l'action sociale, citoyenneté, lien social	Dominique OVIDE (FCS58)	7h
	<b>M4-2 Outils et techniques d'animation 49h</b>	Outils et techniques de l'animation sociale, évaluation d'action	Béatrice MOREL	21h
		Outils d'animation, jeux, musique...	Intervenants	28h
	<b>M4-3 Législation et réglementation 38,8h</b>	Education Populaire, démarche participative, droits de l'enfant, laïcité	Béatrice MOREL	17,5
		Législation, réglementation et sécurité liées aux activités	Frédéric LAVALETTE	7h
		Contraintes réglementaires, loi 2002	Frédéric LAVALETTE	7h
		Préparation aux épreuves certificatives	Béatrice MOREL	3,5h
		Bilan final		3,5h

En Entreprise ;

Alternance		Missions, contenus en structure
25 octobre au 10 décembre 2021	Période 1  140 heures	<p><i>Participer au fonctionnement de la structure :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expliquer l'organisation et le fonctionnement de son secteur d'activité</li> <li>- Réaliser ou s'approprier l'organigramme de sa structure et s'y situer</li> <li>- Participer aux réunions de travail</li> <li>- Repérer le statut juridique de sa structure</li> <li>- Développer un exemple de lien entre une action concrète menée par le stagiaire et une mission générale de la structure</li> <li>- Repérer les partenaires principaux de sa structure et en quoi ils sont partenaires</li> </ul> <p><i>Prendre en compte les caractéristiques du public :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Observer et décrire votre public: ses comportements, ses besoins, ses caractéristiques sociales, culturelles..</li> </ul> <p><i>Réaliser et mettre en œuvre des activités :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser la conception et la préparation d'activités à l'aide d'une fiche pédagogique pour au moins deux activités</li> <li>- Choisir des objectifs adaptés au public ciblé</li> <li>- Commencer à répertorier les outils, supports techniques utilisés</li> <li>- Pour ces activités noter-en les exigences réglementaires et de sécurité à prévoir et à respecter</li> </ul>

Alternance		Missions, contenus en structure
10 janvier au 25 mars 2022	Période 2  245 heures	<p><i>Participer au fonctionnement de la structure :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expliquer l'organisation de l'équipe pluridisciplinaire</li> <li>- Participer aux réunions de travail , particulièrement pour la réflexion et la validation du projet du stagiaire et réaliser un compte rendu</li> <li>- Faire valider le projet d'animation (grandes lignes) par le tuteur et/ou la direction</li> </ul> <p><i>Prévoir la communication de ses activités :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réaliser le schéma de communication de vos activités et envisager un support</li> <li>- Réaliser et mettre en œuvre des activités d'animation sociale</li> <li>- Rédiger le document présentant son cycle d'animation au sein d'un projet</li> <li>- Formaliser dans ce cadre la conception et la préparation d'une activité à l'aide d'une fiche pédagogique pour la mise en situation professionnelle</li> </ul> <p><i>-Réaliser et mettre en œuvre des activités :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser la conception et la préparation d'activités à l'aide d'une fiche pédagogique pour au moins deux activités</li> <li>- Prévoir le cycle d'animation à réaliser dans le cadre d'un projet , en prévoyant une pédagogie adaptée au public</li> </ul>

Alternance		Missions, contenus en structure
19 avril au 10 juin 2022	Période 3  196 heures	<p><i>Participer au fonctionnement de la structure :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer aux différentes réunions de travail</li> <li>- Travailler en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, prévoir ses activités en lien avec l'activité de la structure</li> <li>- Réaliser un budget de son projet d'animation, en lien avec les moyens financiers de la structure</li> </ul> <p><i>Prendre en compte les caractéristiques du public :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Observer et décrire le public rencontré lors des journées d'immersion, réaliser une fiche par structure visitée</li> </ul> <p><i>Conduire le projet d'animation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planifier les étapes du projet</li> <li>- Procéder aux régulations et adaptations nécessaires</li> <li>- Encadrer le groupe dans une démarche bienveillante, favorisant la participation des personnes et le vivre ensemble.</li> <li>- Communiquer sur son projet</li> </ul>

<b>Alternance</b>		<b>Missions, contenus en structure</b>
<b>30 juin au 27 juillet 2022</b>	<b>Période 4  130 heures</b>	<i>Direction et animation d'une équipe ACM</i> <b>- animer et diriger un ACM, s'appuyant sur 18 jours au moins d'exercice des fonctions de direction d'un ACM</b>

L'organisme de formation répond à la sollicitation de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et propose dans un dossier d'habilitation les modalités de la formation. Un jury régional de cette formation est constitué par la DRAJES qui statue sur la pertinence du dossier et sur le plan de certification. Son rôle est aussi d'entériner les propositions des commissions d'évaluation des épreuves certificatives.

Le BPJEPS s'articule en 4 UC (unités capitalisables). Pour obtenir le diplôme, il est nécessaire de valider les 4 UC, individuellement. Chaque UC est formulée en OI (objectifs d'intégration) qui se décomposent eux-mêmes en OI de premier rang. L'organisme de formation choisit ensuite quels objectifs opérationnels il vise pour atteindre ce qu'il attend de la compétence professionnelle visée. Ses choix orientent le ruban pédagogique (ou progression pédagogique de l'apprentissage) et les critères d'évaluation des épreuves certificatives qu'il propose au jury régional.

Le processus d'apprentissage est construit en tenant compte des périodes d'alternance. En effet, pendant un cursus BPJEPS, la durée de l'alternance doit être à peu près équivalente à la durée de l'enseignement en centre de formation. Pendant chacune des périodes, l'organisme de formation pose des objectifs d'intégration que le stagiaire doit atteindre. Chaque formateur et chaque tuteur assure sa mission de formation en adéquation avec les objectifs qui sont signifiés dans le livret de suivi.

### Référentiel de compétences : OI généraux

<b>2 UC transversales portant sur des compétences acquises définitivement</b>	<b>UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure</b> OI1-1 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle OI1-2 : Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté OI1-3 : Contribuer au fonctionnement d'une structure
	<b>UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure</b> OI 2-1 : Concevoir un projet d'animation OI2-2 : Conduire un projet d'animation OI2-3: Évaluer un projet d'animation
<b>2 UC de la spécialité portant sur des compétences spécifiques</b>	<b>UC 3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale</b> OI3-1 : Organiser, gérer et évaluer les activités OI3-2: Encadrer un groupe dans le cadre des activités de l'animation sociale OI3-3: Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention LTP en référence au projet de la structure
	<b>UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale</b> OI4-1 : Situer son activité d'animation sociale dans un territoire OI4-2: Maîtriser les outils et techniques de l'animation sociale OI4-3 : Conduire les activités d'animation

## Modalités d'évaluation : processus de certification

NOM EPREUVE, N° UC concernées	NATURE ET DUREE DES EPREUVES *	COMMISSIONS D'EVALUATION	LIEUX	DATES ou PERIODE D'EVALUATION
EPREUVE 1 UC 1 et UC2	<p>→ Document écrit explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation , dans la structure d'alternance, proposant des activités d'animation sociale</p> <p>→ Exposé oral (20 minutes maximum)</p> <p>→ Entretien avec les évaluateurs (20 minutes)</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Formateurs</li> <li>2. Professionnel (figurant sur la liste )</li> </ol>	<p>CFPPA de Challuy</p> <p>CFPPA du Morvan</p>	<p>Épreuve initiale <b>23 juin 2022</b></p> <p>Épreuve de rattrapage <b>29 juillet 2022</b></p>
EPREUVE 2 Mise en situation professionnelle UC4	<p>→ Document écrit (environ 10 pages) présentant le territoire de la structure et son cycle d'animation intégré dans un projet. Ce projet est mis en œuvre dans la structure d'alternance proposant des activités d'animation sociale , prenant en compte les démarches d'éducation populaire.</p> <p>→ Mise en situation professionnelle : le candidat conduit une séance d'animation ( durée 45mn minimum et 60mn maximum) en lien avec le projet d'animation sus-mentionné auprès d'un groupe dans sa structure d'alternance</p> <p>→ Entretien avec les évaluateurs : (45 minutes maximum dont 15mn de présentation par le candidat ) portant sur le document et la séance d'animation</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Professionnel (figurant sur la liste )</li> <li>2. Professionnel (figurant sur la liste )</li> </ol>	<p>Structure d'alternance</p>	<p>Epreuve initiale <b>entre le 14 et le 25 mars 2022</b></p> <p>Rattrapage <b>entre le 25 et le 28 avril 2022</b></p>
Epreuve 3	<p>→ Document écrit (environ 20 pages) présentant sa capacité à animer et à diriger un accueil collectif de mineurs. Ce document écrit constitue le support d'un entretien de 30 minutes maximum comprenant 10 minutes maximum de présentation orale par le(la) candidat(e). L'entretien avec les deux évaluateurs porte sur les outils que le(la) candidat(e) a confectionnés et son analyse de pratique d'une fonction de direction d'accueil collectif de mineurs.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Professionnel (figurant sur la liste )</li> <li>2. Professionnel (figurant sur la liste )</li> </ol>	<p>CFPPA du Morvan</p>	<p>Epreuve initiale <b>le 26 septembre 2022</b></p> <p>Rattrapage <b>le 30 novembre 2022</b></p>



## Formateurs et intervenants

Prénom NOM	Domaines d'intervention	Statut / Organisme	Qualifications / Métier
Pascal ROUSSEL	Coordinateur / formateur Prépa à l'alternance Journées référents /formateurs Méthodologie de projet	Coordinateur / Formateur au CFPPA du Morvan	BEATEP / BTS VPT Coordinateur Pôle Animation
Béatrice MOREL	Formatrice Connaissance de l'environnement institutionnel et des partenaires Éducation populaire, citoyenneté, droit de l'enfant... Organisation institutionnelle des territoires Gestion des conflits Les structures d'animation, le cadre associatif	Formatrice au CFPPA du Morvan	DEUST "Sports et Loisirs", BAFD Formatrice en gestion non violentes des conflits
Marielle CARENZI DUVAL	Formatrice Outils de l'animation	Formatrice au CFPPA du Morvan	Maîtrise d'écologie
Pascal PIEDS FERRES	Formateur Communication écrite et argumentation / TRE Droit du travail ; convention collective, paie... Présentation de sa structure Etude de territoires Méthodologie de projet Acteurs du territoire et partenariat	Formateur au CFPPA du Morvan	DEJEPS
Maryline THAVOT	Dynamique de groupe, connaissance de soi Analyse de la pratique	Prestataire	Psychologue
Bénédicte AUBAILLY	Dynamique de groupe, connaissance de soi	Prestataire	BEATEP Directrice Compagnie VABENE - Actrice
Charlys BLONDEAU	Sociologie de la famille	Vacataire	DESJEPS
Dominique GIRARD	Connaissance du public en situation de handicap Le rôle de l'animateur auprès de ces publics	Vacataire	BESAPT En cours DEJEPS Éducateur sportif ADAPEI
Dominique OVIDE	Droit du travail Présentation des centres sociaux Philosophie de l'action sociale	Vacataire Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre	DESS Actions sociales Délégué départemental fédération des centres sociaux de la Nièvre
Arnaud BEUGNON	Musique et animation	Vacataire	Éducateur Spécialisé, Musicien
Frédéric LAVALETTE	Connaissance des publics Rôle de l'animateur Social Equipe pluridisciplinaire	Vacataire / Foyer De Marigny (58)	DEJEPS Animation sociale
Martine MATHIEU	Connaissance des publics âgées	Vacataire	DEJEPS
David DEMOULIN	L'animation par le jeu	Prestataire	BPJEPS Le Conservatoire du Jeu
Clément	Animation d'une équipe	Vacataire	DEJEPS

Prénom NOM	Domaines d'intervention	Statut / Organisme	Qualifications / Métier
DUCHASSIN	mini-séjours, intégration, gestion rôle formateur du directeur		Responsable Enfance/Jeunesse

### 3. Les ressources pédagogiques à disposition :

CDI, CDR, salle informatique, documentation

## **B. L'organisation de la formation**

### 1. Cadre institutionnel :

Formation habilitée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Bourgogne Franche Comté préparant au diplôme BPJEPS LTP.

### 2. Durée de l'action :

Durée de l'action



1428 heures

Organisation pédagogique



Formation continue, en alternance :

- 679 heures en centre
- 749 heures en entreprise

4 Blocs de compétences répartis en modules de formation.

Conditions d'accès



- Avoir + de 18 ans
- posséder un diplôme de 1<sup>er</sup> secours (PSC1 ou SST)
- justifier d'au moins 200 heures d'expérience dans ce domaine ou être titulaire d'un diplôme permettant l'accès

## Calendrier Prévisionnel de l'alternance

Feuille1

Planning alternance 2021-2022 BP JEPS LTP																																				
Oct	Nov			Déc			Janv			fev			Mars			Avril			Mai			Juin			Juill			Août			Sept					
V	1	C	L	1	E	Me	1	E	L	3	C	M	1	C	M	1	C	V	1	C	L	2	E	Me	1	E	V	1	E	L	1	J	1			
L	4	C	M	2	E	J	2	E	M	4	C	Me	2	C	Me	2	C	L	4	C	M	3	E	J	2	E	L	4	E	M	2	V	2			
M	5	C	Me	3	E	V	3	E	M	5	C	J	3	C	J	3	C	M	5	C	Me	4	E	V	3	E	M	5	E	Me	3	L	5	C		
Me	6	C	J	4	E	L	6	E	J	6	C	V	4	C	V	4	C	Me	6	C	J	5	E	L	6	F	Me	6	E	J	6	M	6	C		
J	7	C	V	5	E	M	7	E	V	7	C	L	7	E	L	7	E	J	7	C	V	6	E	M	7	E	J	7	E	V	7	M	7	C		
V	8	C	L	8	E	Me	8	E	L	10	E	M	8	E	M	8	E	V	8	C	L	9	E	Me	8	E	V	8	E	L	8	J	8	C		
L	11	C	M	9	E	J	9	E	M	11	E	Me	9	E	Me	9	E	L	11	C	M	10	E	J	9	E	L	11	E	M	9	V	9	C		
M	12	C	Me	10	E	V	10	E	M	12	E	J	10	E	J	10	E	M	12	C	Me	11	E	V	10	E	M	12	E	Me	10	L	12			
Me	13	C	J	11	F	L	13	C	J	13	E	V	11	E	V	11	E	Me	13	C	J	12	E	L	13	C	Me	13	E	J	13	M	13			
J	14	C	V	12	CF	M	14	C	V	14	E	L	14	E	L	14	E	J	14	C	V	13	E	M	14	C	J	14	F	V	14	M	14			
V	15	C	L	15	E	Me	15	C	L	17	E	M	15	E	M	15	E	V	15	C	L	16	C	Me	15	C	V	15	E	L	15	J	15			
L	18	C	M	16	E	J	16	C	M	18	E	Me	16	E	Me	16	E	L	18	F	M	17	C	J	16	C	L	18	E	M	16	V	16			
M	19	C	Me	17	E	V	17	C	M	19	E	J	17	E	J	17	E	M	19	E	Me	18	C	V	17	C	M	19	E	Me	17	L	19			
Me	20	C	J	18	E	L	20	CF	J	20	E	V	18	E	V	18	E	Me	20	E	J	19	C	L	20	C	Me	20	E	J	20	M	20			
J	21	C	V	19	E	M	21	CF	V	21	E	L	21	E	L	21	E	J	21	E	V	20	C	M	21	C	J	21	E	V	21	M	21			
V	22	C	L	22	C	Me	22	CF	L	24	C	M	22	E	M	22	E	V	22	E	L	23	C	Me	22	C	V	22	E	L	22	J	22			
L	25	E	M	23	C	J	23	CF	M	25	C	Me	23	E	Me	23	E	L	25	E	M	24	C	J	23	C	L	25	E	M	23	V	23			
M	26	E	Me	24	C	V	24	CF	M	26	C	J	24	E	J	24	E	M	26	E	Me	25	C	J	24	C	M	26	E	Me	24	L	26	C		
Me	27	E	J	25	C	L	27	CF	J	27	C	V	25	E	V	25	E	Me	27	E	J	26	F	L	27	C	Me	27	E	J	27	M	27			
J	28	E	V	26	C	M	28	CF	V	28	C	L	28	C	L	28	C	J	28	E	V	27	C	M	28	C	J	28	C	V	28	M	28			
V	29	E	L	29	E	Me	29	CF	L	31	C					M	29	C	V	29	E	L	30	E	Me	29	C	V	29	C	L	29	J	29		
				M	30	E	J	30	CF							Me	30	C																		
					V	31	CF								J	31	C																			

C = centre

E = Entreprise

CF : Centre Fermé

F = Férié

Page 1

### 3. L'individualisation du dispositif :

Des allègements de formation peuvent également être accordés aux candidats titulaires d'un diplôme, certificat ou titre homologué .

### 4. Les personnes ressources :

<b>Directrice de l'EPLFPA</b>	<b>Michèle LEBLANC- ALBAREL</b>	Responsable de l'ensemble de l'établissement, signataire des conventions financières et de stage, responsable financier, autorité, conseil de discipline
<b>Directeur du CFPPA</b>	<b>Dominique LEFEBVRE</b>	Responsable du Centre par délégation de l'Ordonnateur
<b>Coordinateur de la Formation</b>	<b>Pascal ROUSSEL</b>	Suivi du parcours de formation
<b>Référente Administrative</b>	<b>Sandrine MALLET</b>	Gestion des dossiers de rémunération, des absences, des heures...
<b>Référent Handicap</b>	<b>Mireille GALLOIS</b>	Aménagement parcours de formation
<b>Référent Mobilité</b>	<b>Béatrice MOREL</b>	Aide à la mobilité
<b>Référent Qualité</b>	<b>Isabelle BOUCHOUX</b>	Démarche qualité du centre

### 5. Représentation des stagiaires :

Pour chacune des actions de formation mentionnées au 3° de l'article L. 6352 4 prenant la forme de stages collectifs (actions de formation d'une durée totale supérieure à cinq cents heures), il est procédé simultanément à l'élection **d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours**. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles.

Le scrutin se déroule pendant les heures de la formation. Il a lieu au plus tôt vingt heures et au plus tard quarante heures après le début du stage.



# Table des matières

A.Le contenu de la formation.....	3
1.Les objectifs visés.....	3
2.Les modalités pédagogiques.....	3
3.Les ressources pédagogiques à disposition.....	3
B.L'organisation de la formation.....	3
1.Le cadre institutionnel.....	3
2.La durée de l'action exprimée a minima en heures (stages et entreprises).....	3
3.L'individualisation du dispositif.....	3
4.Les personnes ressources (organigramme + référents pédagogiques + référent handicap + référents administratifs).....	3
5.Représentation des stagiaires dans les instances de l'EPL (délégués).....	3